

## DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 31 mai 2017

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 29
Présents : 22
Absents :
Procuration : 3
Nombre de suffrages exprimés : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an 2017, le 31 mai, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle communale d'Emberménil sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

**Etaient présents :**

M. ACREMENT René, M. AUBERT Jean-Christophe, M. BERTRAND Hervé, Mme COLAS Claudine, M. DANIEL Philippe, M. DEWAELE Jacques, M. DUJARDIN Bruno, Mme FALQUE Rose-Marie, Mme FARRUDJA Annie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GOGLIONE Jean-Marie, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, Mme JACQUOT Dominique, M. LAVOIL Jacques, M. MAILLIOT Frédéric, M. MARCHAL Michel, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, Mme VILLAUME Damienne.

**Etaient excusés avec pouvoir :**

M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à M. BERTRAND Hervé, M. KURKIENCY Jonathan donne pouvoir à DANIEL philippe, M. DEMONET Ghislain donne pouvoir à DUJARDIN Bruno.

**Etai(ent) excusé(s) :**

M. BIENTZ Guy était remplacé par M. LAVOIL Jacques, M. ARNOULD Philippe était remplacé par M. GOGLIONE Jean-Marie, Mme VAUDEVILLE Sabrina, M. GEX Christian M. MARQUIS Noël, M. PISTER Jacques.

**Voix consultative :** Mme LEHE Sophie, M RICHARD Claude.

2017-025

Date de convocation  
24/05/2017

DATE D’AFFICHAGE

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Rose-Marie FALQUE

**MARCHES PUBLICS : Attribution marché de réalisation de visites à domicile dans le cadre de l'offre de services de la plate-forme de rénovation énergétique**

A la suite de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME et de la Région pour la mise en place d'une plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat à l'échelle du territoire lunévillois

Le Président a lancé une procédure adaptée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande en application des articles 27, 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, afin de désigner un prestataire pour la réalisation de visites à domicile dans le cadre de l'offre de services de la plate-forme de rénovation énergétique du PETR du Pays du Lunévillois. L'estimation était de moins de 30 000 € H.T. annuellement (150 visites annuelles environ), pour une durée maximale de 3 ans (marché reconductible annuellement).

La consultation avait pour date limite de retour des offres le vendredi 24 mars 2017 à 12H30.

Cinq candidats ont déposé une offre dans les délais et il a été procédé à l'ouverture des plis le vendredi 24 mars 2017 à 16H00.

Au vu du rapport d'analyse, il est proposé d'attribuer le marché au prestataire Lorraine Energie Renouvelable pour un montant unitaire, pour une visite, de 220,00 € TTC.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu le rapport d'analyse, le comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché de réalisation de visites à domicile dans le cadre de l'offre de services de la plate-forme de rénovation énergétique du PETR du Pays du Lunévillois, en application notamment des articles 27, 78 et 80 du décret 2016-360, avec le prestataire Lorraine Energie Renouvelable pour un montant unitaire, pour une visite, de 220,00 € TTC ;

PRECISE que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2017 et suivants.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Emberménil

Le Président

